

EXCALIBUR

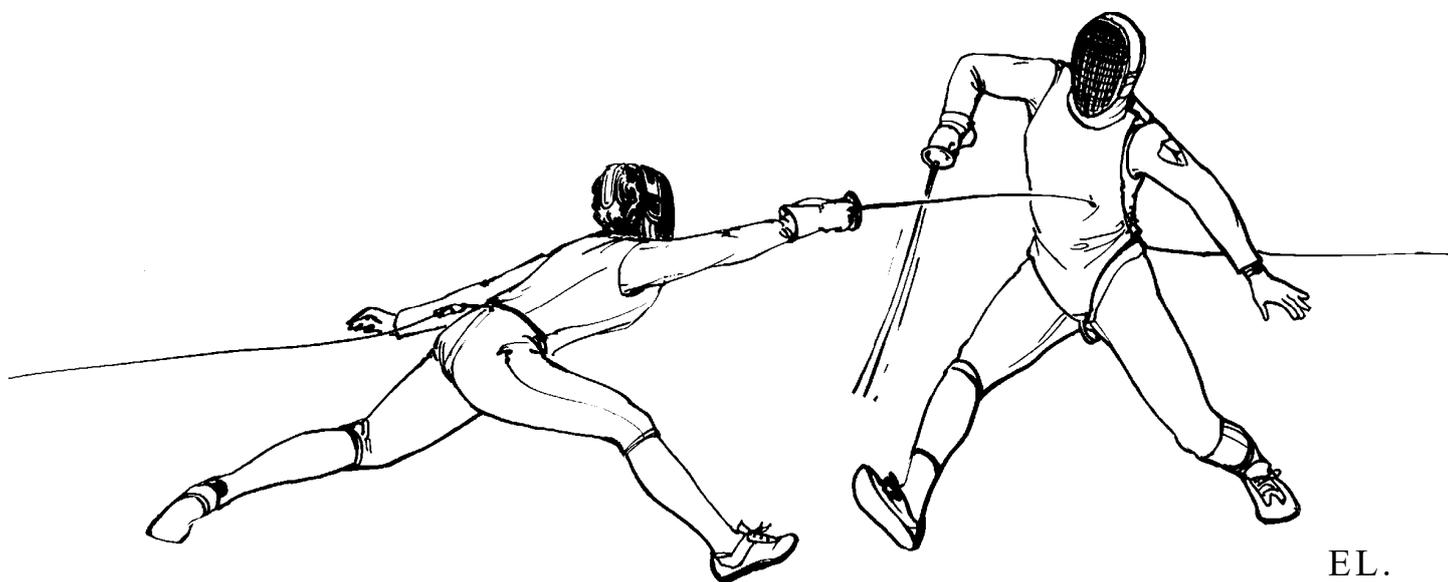
BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION DES SUPPORTERS DU CERCLE D'ESCRIME DE SUFFREN



Numéro 5
Le 20 juin 1987

SOMMAIRE

Editorial - - - - -	page 2
A.S.C.E.S. - - - - -	page 3
Bilan de la saison 1986-1987 - - - - -	page 4
Finale parisienne des entraînements des jeunes - - - -	page 6
Championnat de Paris minime, stages fleuret, championnat du monde à Lausanne, récompenses- - - -	page 7
A ne pas manquer... - - - - -	page 8
Le duel du Prince Henri d'Orléans et du Comte Emmanuel-Philibert de Turin - - - - -	page 9
En piste pour les escrimeurs ! - - - - -	page 19
Spécial vacances ! - - - - -	page 20
Jeu des timbres - - - - -	page 21
A vos lettres, mot caché, charades - - - - -	page 22
Chiffres croisés, solution des jeux précédents - - - - -	page 23



EL.

EDITORIAL

Le temps des vacances approche, celui des bilans aussi. Pendant la saison 1986-1987, les membres de notre club se sont distingués avec plus ou moins de brio lors de rencontres diverses avec des clubs de Paris ou de la Région Parisienne. L'essentiel est que la grande majorité d'entre eux n'ait jamais cessé de progresser depuis leur inscription au sein du Cercle d'Escrime de Suffren. Tout ce petit monde mérite qui nos félicitations qui nos encouragements.

Nous remercions très vivement tous ceux qui ont contribué à la vie du club et de l'Association des Supporters par leur enthousiasme, leur dévouement, leur appui, leurs suggestions, mais aussi, tout simplement, par leur présence.

Nous vous proposons pour ce dernier journal de l'année d'escrime 1986-1987 un numéro spécial-vacances ; vous pourrez en effet croquer quelques pages supplémentaires de jeux en fin de parcours. Alors, en piste !

En attendant de vous retrouver avec plaisir à la rentrée prochaine, nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances.

La Présidente de l'Association des Supporters :

Liliane Fonpudie

ASSOCIATION DES SUPPORTERS DU CERCLE D'ESCRIME DE SUFFREN

Association loi 1901 sans but lucratif, fondée le 20 novembre 1984.
Siège social : 32 bis, rue du Cotentin 75015 PARIS.

Les membres supporters sont des personnes physiques ou morales intéressées par l'escrime et qui veulent, par un soutien financier, aider le Cercle d'Escrime de Suffren, association sans but lucratif, à se développer pour atteindre un rayonnement national.

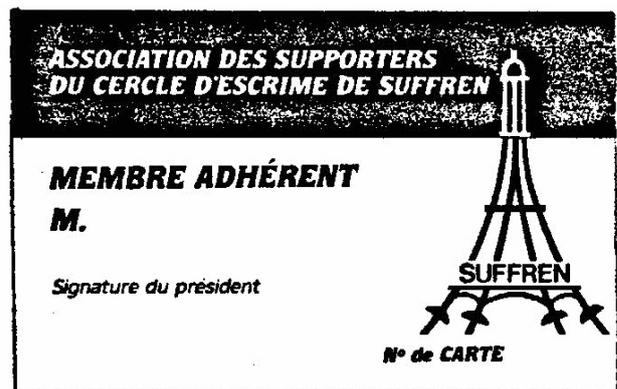
Votre adhésion permettra l'achat de matériel, la création et la diffusion du bulletin de liaison trimestriel que vous recevrez, de vous communiquer tous les renseignements sur les grandes compétitions ainsi que les places d'entrée.

Les membres seront conviés pour tous les événements organisés par le Cercle d'escrime (journées "portes ouvertes", compétitions, etc.).

La carte de membre adhérent vous sera adressée dès réception de votre adhésion

Le Présidente : L. Fonpudie

Liliane Fonpudie.



A découper et à retourner à : Mle Fonpudie (adresse du siège social)

BULLETIN D'ADHESION à l'A.S.C.E.S. (année 1987)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

- Membre adhérent (100 F minimum) (1)
- Membre adhérent bienfaiteur (200 F minimum). (1)

Règlement par chèque à l'ordre de l'A.S.C.E.S.

(1)Rayer la mention inutile.

BILAN DE LA SAISON 1986-1987

Francis De Véricourt, 7ème au championnat de Paris minimes (13-14 ans) du 3 mai 1987 est le premier tireur de notre jeune club à atteindre ce niveau et cela après trois années de pratique du fleuret. Pour le récompenser un trophée escrime lui a été remis lors de la fête du club du 13 juin. Malheureusement il n'a pas été sélectionné au championnat de France (Fête des jeunes à Coubertin) car seulement les quatre premiers étaient qualifiés -on parle l'année prochaine d'en retenir six- et au classement général sur l'année il termine 12ème avec 199,5 points.

Nous sommes certains que le stage d'une semaine auquel il va participer à Dinard sous la direction du Maître Courtillat lui sera très profitable. Le compte-rendu de ce stage paraîtra dans le prochain numéro d'Excalibur. La Direction technique du Cercle souhaiterait que de nombreux jeunes participent aux stages escrime dont nous vous avons fait part pour s'aguerrir et profiter des vacances pour progresser. Le stage que nous voulions organiser à Bonn pendant les vacances de Pâques a rencontré des difficultés que nous espérons surmonter l'année prochaine.

La saison 1987-88 verra la participation de nos meilleurs minimes aux compétitions cadets. Ils épauleront ainsi Francis. Nous pensons d'ores et déjà qu'une équipe de trois tireurs participera au championnat de Paris cadets et représentera le Cercle d'Escrime de Suffren. Les deux meilleures équipes seront sélectionnées pour le championnat de France.

Thierry Lassus, Adam Julius et Julien Goyard sont nos meilleurs minimes et vous trouverez leurs résultats dans les pages suivantes. Ces quatre tireurs ont arbitré les entraînements de jeunes et nous les félicitons. Une coupe offerte par le club récompense Julien Goyard pour sa grande participation et son sérieux.

A l'entraînement des jeunes, quarante de nos tireurs (de 7 à 12 ans) ont pris part aux différentes épreuves et vingt cinq d'entre eux se sont qualifiés pour les finales parisiennes

du 28 mai 1987 à Coubertin, lieu bien connu par tous les escrimeurs (résultats dans les pages suivantes). Remarquons le succès des poussins (7-8 ans) qui ont terminé groupés : 1er, 2ème, 3ème, 5ème et 6ème ! Des débuts prometteurs qui demandent à être confirmés. Il faut noter que déjà l'année dernière un de nos tireurs avait réussi à être premier. Tous ces jeunes seront aussi récompensés. En plus des compétitions de ligue, les jeunes ont participé à celles de Saint-Germain-en-Laye, de l'A.S.P.T.T. (Paris), de Trappes, de Reims et du Vésinet.

Nous regrettons l'absence de nombreuses filles en escrime, aussi n'en comptons-nous qu'une dizaine dans notre club. Pourtant le fleuret est une arme où le sport féminin peut s'enorgueillir d'avoir de très bons résultats. Nous vous rappelons que nous sommes à ce jour 115 licenciés.

Pour la saison prochaine une commission technique du haut-niveau étudiera les moyens à mettre en œuvre pour faciliter l'entraînement de ceux qui souhaitent se préparer dans les meilleures conditions à des objectifs d'ordre national.

Celle-ci s'occupera des minimes et des cadets qui s'entraînent trois fois par semaine. Il est évident que ces tireurs doués de qualités athlétiques (entraînement personnel) ne devront pas négliger leurs études et une vie équilibrée devra être recherchée avec l'aide des parents qui ont la plus grande responsabilité dans ce domaine. De nombreux escrimeurs ont réussi avec succès à allier sport et études ; c'est une question de moyens, d'organisation et de volonté.

Notre association se veut aussi un club de loisir et d'initiation. Nous vous encourageons tous à participer à la vie du club. Nous sommes ouverts à toutes suggestions !

Notre assemblée générale devrait avoir lieu le mardi 17 novembre 1987 à 20h00 et notre journée "portes ouvertes" maintenant traditionnelle, devrait être le dimanche 29 novembre (en fonction du calendrier des compétitions).

Jean-Pierre Mazzella.

FINALE PARISIENNE DES ENTRAÎNEMENTS DES JEUNES

1986-1987 du 28 mai 1987 au stade Pierre de Coubertin :

Poussins : Julien Bouvier 1er

Nicolas Farman 2ème

Antoine Ménard 3ème

Thomas Baudeau 5ème

Antoine Polin 6ème

Maxime Stcherbatcheff 12ème

Jean-Paul Tessier 16ème

Rémy Ducrey 30ème

Stéphane Sullivan 32ème

Poussines : Elodie Kohler 6ème

Anne-Sophie Louvet 9ème

Pupilles : Gabriel Marton 15ème

Christophe Astorg 16ème

Philippe Lauliac 19ème

Vincent Ducrey 22ème

Nicolas Stcherbatcheff 31ème

Yvan Foundoulis 38ème

Mathieu Farman 45ème

Pupillettes : Eglantine Jastrabsky 14ème

Katia Gauthier-Mouton 15ème

Benjamins : Benjamin Malkin 16ème

Alexandre Crochet 22ème

Eric Lévy 32ème

Alexandre Broca 43ème

Benjamines : Justine Maurel 12ème

BRAVO A TOUS LES TIREURS !

CHAMPIONNAT DE PARIS MINIME du 3 mai 1987
à Montparnasse (salle Armand Massard).

Francis De Véricourt 7ème
Thierry Lassus 19ème
Adam Julius 29ème
Julien Goyard 35ème

STAGES FLEURET - VACANCES D'ETE (suite du précédent numéro)

Stage en haute-Loire (Auvergne) à Langeac du 17 août 1987
au 26 août sous la direction du Maître Michel Pradelle
pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Coût : 1600 F

Stage à Amiens du 1er au 10 juillet 1987 sous la direction
du Maître Tourné avec l'association Actara.

Coût : feuille de renseignements au club.

CHAMPIONNAT DU MONDE A LAUSANE (SUISSE)

Tous à vos journaux et devant la télévision pour connaître
les résultats et admirer les champions du 16 au 26 juillet.

RECOMPENSES REMISES PAR LE CLUB CETTE ANNEE

Plus belles armes : Christophe Astorg et Thierry Lassus.

Assiduité : Cyril Guignard, Patrick Jamet.

Résultats sportifs : Julien Bouvier, Nicolas Farman,
Antoine Ménard, Eric Levy, Christophe Astorg et Francis
De Véricourt.

Arbitrage : Julien Goyard.

Camaraderie et fair-play : Mathieu Daubin.

A NE PAS MANQUER...

- 1) L'exposition au Grand Palais jusqu'au 13 juillet 1987 sur le JAPON ANTIQUE : Guerriers et chamans.
- 2) Courrez vite à la Comédie Italienne, tant qu'il en est encore temps, voir ORLANDO FURIOSO de l'Arioste : jusqu'au 27 juin 1987 ce superbe spectacle de marionnettes vivantes réglera petits et grands par des récits de cruels combats et de galantes amours.

Prenez vos précautions avant d'y aller : réservez si possible !

17, rue de la Gaîté, 75014 PARIS (43 21 22 22)

Tous les soirs à 20h30. Matinée le dimanche à 15h30.

Relâche dimanche soir et lundi.

ORLANDO FURIOSO

ou
Cruels Combats, Galantes Amours...
d'après l'ARIOSTE



LE DUEL DU PRINCE HENRI D'ORLEANS ET DU COMTE EMMANUEL-PHILIBERT DE TURIN :

duel chevaleresque d'une fin de siècle ou joute
politique ?

Duels privés et duels politiques : une affaire d'honneur !

Depuis le 18ème siècle, les duellistes se sont imposés des conventions bien précises auxquelles ils se soumettent fort volontiers. Finie l'anarchie dans les règlements de compte d'une noblesse jugée trop débridée par les autorités ! Vivent les cartels en règle !

Duels privés et duels politiques déferlent dans la vie publique, gagnant sur leur passage la grande bourgeoisie - et la moins grande aussi ! -, et ce en dépit de leur interdiction, par ailleurs plus formelle que réelle, contenue dans le Code Pénal de 1810, mais également des menaces de poursuites judiciaires encourues.

La IIIème République est particulièrement friande de duels politiques. Qui au pistolet, qui à l'épée, les Gambetta, les Floquet, les Déroulède, les Clemenceau aussi se distinguent lors de duels dont les mobiles résident la plupart du temps dans l'esprit provocateur ou joueur des uns, une excessive susceptibilité des autres. Mais, joutes de classe ou joutes politiques, les duels ont tous pour fondement une affaire d'honneur.

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CHAQUE JOUR 5 CENTIMES
Le Supplément illustré
CHAQUE SEMAINE 5 CENTIMES

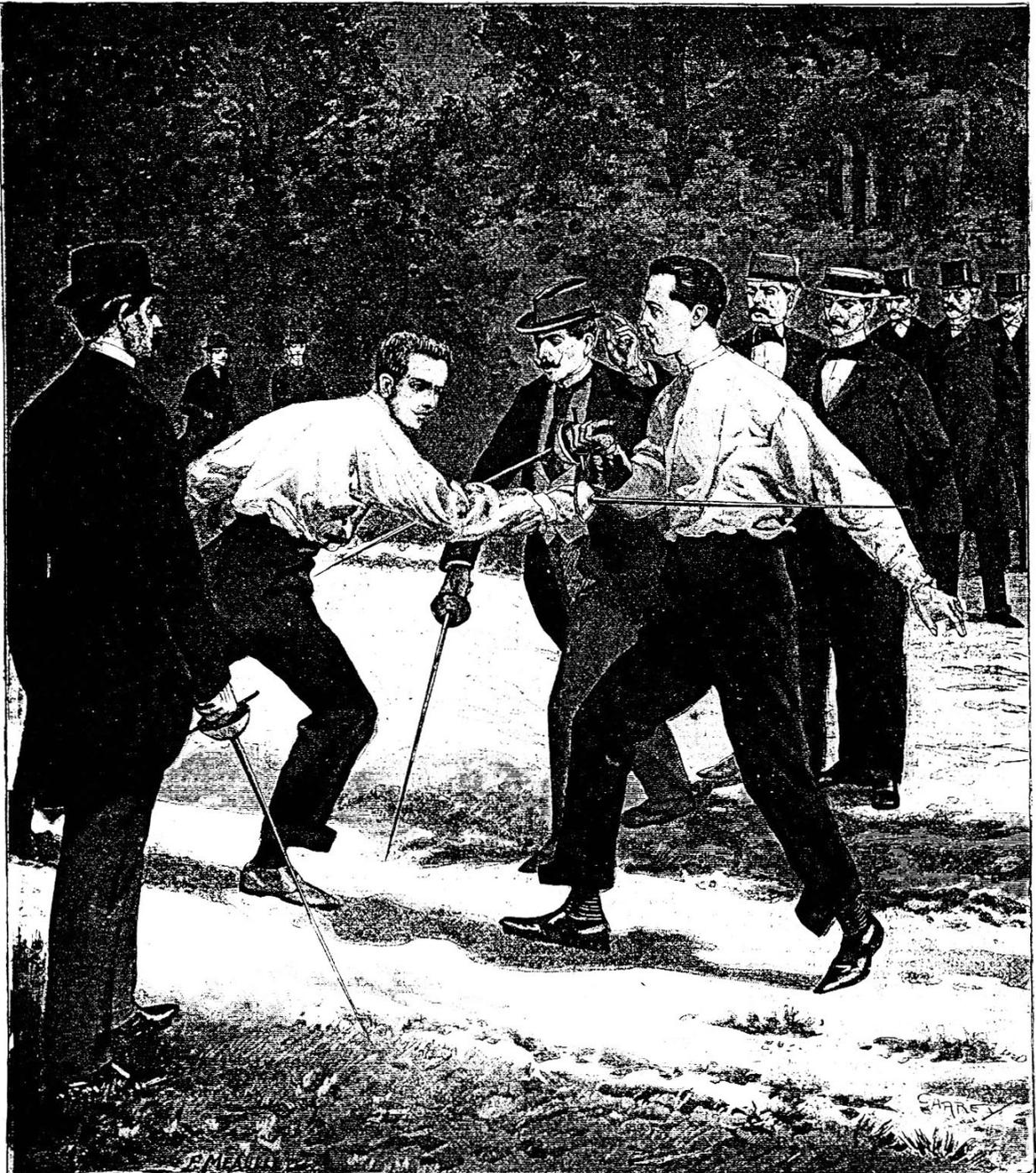
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS		
	SIX MOIS	UN AN
SEINE ET SEINE-ET-OISE	2 fr.	3 fr. 50
DÉPARTEMENTS	2 fr.	4 fr.
ÉTRANGER	2 50	5 fr.

Huitième année

DIMANCHE 29 AOUT 1897

Numéro 354



Duel du prince Henri d'Orléans et du comte de Turin

Le duel du Prince Henri d'Orléans et du Comte de Turin

Dans son supplément illustré du dimanche 29 août 1897, le Petit Journal relate un duel qui fait grand bruit alors : celui du Prince Henri d'Orléans (30 ans) et du Comte Emmanuel-Philibert de Turin (27 ans), fils aîné du Duc d'Aoste et neveu du roi d'Italie Humbert Ier. Etrange coïncidence ! Deux branches cadettes des Maisons Royales d'Orléans et de Savoie entrent en lice. Duel privé ou duel national ?

" Duel de princes, soit, mais point duel national, duel de journaliste peut-être ", rapporte le Petit Journal. " La rencontre a lieu dans les environs de Paris. / Sur le terrain, les deux adversaires font preuve d'un égal courage ; le Comte de Turin, plus heureux, est préservé par un bouton de culotte contre lequel se fausse l'épée du prince. / Ce minuscule bouclier est, matériellement du moins, aussi efficace que la sainte médaille que dans les romans la jeune fille passe au cou de son fiancé le matin du combat. / C'est moins poétique, mais nous sommes à une période de réalisme. / Après plusieurs reprises, le Prince Henri tombe grièvement blessé, les deux champions se serrent la main et se séparent, emportant l'un pour l'autre une estime très méritée par chacun. "

"Une visite à l'Empereur Ménélick : Notes et impressions de route"

Que s'était-il passé au juste pour que ces deux jeunes hommes, aristocrates de leur état, en viennent à un duel de cet ordre ?

Le Prince Henri-Philippe-Marie d'Orléans, arrière-petit-fils de Louis-Philippe par la branche cadette des Bourbons-Orléans, veut embrasser la carrière militaire. Alors même qu'il est sur le point d'intégrer Saint-Cyr - il a 19 ans à peine -, la loi républicaine du 22 juin 1886 va lui interdire la réalisation de son charisme : " Les membres des familles ayant régné en France ne pourront entrer dans les armées de terre et de mer, ni exercer aucune fonction publique ni aucun mandat électif " Mesure de rétorsion ou simple mesure de prudence de la part d'une république renaissante et sur ses gardes ?

Toujours est-il que son rêve s'effondre. Mais comment s'en tenir là quand on dispose de la curiosité intellectuelle d'un Prince Henri, de cet enthousiasme effréné et de cet engouement infini pour la vie et l'action ? Ivre d'aventure et de découvertes, " hanté d'horizons nouveaux et de spectacles imprévus " (1), le Prince Henri entreprend alors maints voyages et expéditions en Asie Centrale (2) et en Afrique Orientale.

(1) " Six Mois aux Indes " (Henri d'Orléans)

(2) Avec Gabriel BONVALOT, entre autres, avec la collaboration duquel il publiera en 1891-1892 " De Paris au Tonkin à travers le Tibet inconnu "

C'est ainsi que nous le retrouvons le 18 février 1897 à Djibouti, en partance pour un voyage d'exploration à travers l'Abyssinie où il arrive au printemps 1897, un an après la fameuse et glorieuse bataille d'Adoua qui, le 1er mars 1896, vit la défaite de l'armée italienne commandée par le Général Baratieri devant l'armée éthiopienne de l'empereur Ménélick : voyage dont le Prince d'Orléans consigne détails et impressions dans un journal qu'il publiera dans son intégralité deux ans plus tard sous le titre de " Une visite à l'Empereur Ménélick : Notes et Impressions de route " et dans lequel sont émaillées quelques réflexions personnelles sur les derniers événements politiques et militaires survenus entre l'Italie et l'Abyssinie.

L'introduction du journal donne le ton. Le Prince d'Orléans reconnaît à l'empereur Ménélick une grandeur d'âme et une dimension politique jusque-là ignorées de l'Occident :
" Le 1er mars 1896 on a vu un fait inouï dans l'histoire de l'expansion coloniale : une armée de blancs battue, écrasée, culbutée, en bataille rangée, sans surprises, par ces noirs dont une puissance européenne, à la faveur d'un article mal traduit d'un traité, se croyait le droit d'envahir le territoire : 12 000 Italiens sont restés sur le champ de bataille ou ont disparu. On a vu un Général en chef exécuter une retraite un peu rapide de 70 kilomètres. On a vu enfin la nation victorieuse, obéissant à un empereur grand et sage, se contenter de repousser les envahisseurs sans les poursuivre plus loin et donner à l'Europe étonnée un exemple de magnanimité, de modération, d'humanité devant lequel il faut s'incliner "



EN ABYSSINIE
Mise en liberté des prisonniers italiens



LE PRINCE HENRI D'ORLÈANS

L'Italie et l'Abyssinie : le Loup et l'Agneau

Pour donner une image de marque au pays et consolider l'unification du Royaume, l'Italie s'est en effet lancée, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, dans des conquêtes coloniales, revendiquant à son tour sa " place au soleil " en Afrique. Mais la France et l'Angleterre se sont déjà octroyé la majeure et la plus belle partie du gâteau africain. Il ne reste alors plus à l'Italie qu'à faire main basse sur l'Erythrée (Assab en 1882 et Massawa en 1885 au terme d'une lutte contre les Egyptiens qui, eux aussi, convoitaient le nord de l'Ethiopie). Ayant apporté leur concours à Ménélick, descendant de la dynastie des Salomonides, afin que celui-ci parvienne de nouveau au pouvoir, les Italiens obtiennent la signature du traité d'Uccioli le 2 mai 1889 ; mais l'ambiguïté de la traduction italienne de l'article 17 de ce traité semblait imposer un protectorat italien sur l'Ethiopie. " L'Italie (...), sur la carte de l'Ethiopie, avait jeté hardiment mais un peu tôt les lettres formant les mots : Protettorato italiano " (Journal de Voyage du Prince Henri d'Orléans, mars-avril 1897).

Ménélick ne s'avoue pas pour autant vaincu. Avec l'aide de la France et de la Russie - désireuses, toutes deux, de châtier l'impertinente Italie pour son appartenance à la Triple-Alliance -, Ménélick riposte militairement écrasant l'armée du Général Baratieri près d'Adoua le 1er mars 1896. Des milliers de soldats italiens sont faits prisonniers. Après la signature du traité de paix d'Addis-Abeba le 26 octobre 1896, qui reconnaît à l'Ethiopie sa totale souveraineté, sont entamées des négociations quant aux conditions de libération des

prisonniers italiens, négociations au cours desquelles Ménélick fait preuve de ces qualités relevées par le Prince Henri : magnanimité, modération et humanité. Ménélick " ne voulut point accepter d'autre rançon qu'une indemnité pour les dépenses que leur entretien avait occasionnées ; encore déclare-t-il laisser le soin de fixer la somme aux Italiens eux-mêmes " (le Petit Journal du 29 novembre 1896, supplément illustré du dimanche) Ménélick rendit la liberté à une grande partie des prisonniers italiens le 20 novembre, et ce avant même l'acceptation officielle du traité à Rome. Geste notable, car chevaleresque et délicat : le 20 novembre était le jour de fête de la Reine Marguerite, épouse du roi Humbert 1er, ainsi que Ménélick le notifie dans la dépêche qu'il envoie au roi d'Italie : " Sachant que le 20 novembre est une grande fête pour Votre auguste famille, je suis content qu'avec le royal bon vouloir de Votre Majesté et grâce aux précieuses qualités d'intelligence du major Nerazzini, votre envoyé et plénipotentiaire, nous puissions faire de cette date mémorable un jour de joie pour les pères et les mères des prisonniers italiens (...) "

Raison d'Etat ou raison d'état

Lorsque Henri d'Orléans arrive en Abyssinie au printemps 1897, l'Ethiopie vit dans l'allégresse de la victoire et la dignité de l'indépendance. Les derniers convois de prisonniers italiens sont sur le point de quitter le pays. Le prince note dans son journal de route deux

remarques, certes fort désobligeantes mais sans agressivité excessive, sur le comportement des prisonniers italiens en Ethiopie. " Le colonel russe (1) nous dit que le dernier convoi d'Italiens a quitté Addis-Abeba ; il ne reste plus que quelques prisonniers dans les provinces. Ménélick est, paraît-il, content d'être débarrassé des Italiens dont la conduite a été déplorable en captivité ". Quelques semaines plus tard, le prince note également : " Humbles dans la bataille, beaucoup d'Italiens ont voulu se montrer fiers dans la défaite. Ils ont tenu des propos qui déroutent la compréhension que nous avons de l'honneur ". Ce sont précisément ces deux appréciations, guère élogieuses, cela va de soi, datant l'une du début avril, l'autre du 16 mai 1897 et soulignant, de façon plus allusive qu'explicite, l'attitude incorrecte et déplacée des prisonniers italiens, qui sont à l'origine du différend survenu entre le Prince Henri d'Orléans et le Comte de Turin. Est-ce l'emploi de l'indicatif - qui contient en soi une affirmation ! - et non le conditionnel - qui aurait pu laisser planer un doute quant à la véracité de ces données ! - qui heurte nos voisins transalpins ? Toujours est-il que l'armée italienne, par la voix d'un de ses officiers, le Comte de Turin, se jugeant viscéralement offensée, exige du Prince d'Orléans un démenti à ses assertions. Mais en vain ! Le Prince Henri n'est pas homme à chanter la palinodie.

(1) Il s'agit du colonel Maximoff, représentant russe d'Addis-Abeba que le prince a rencontré à Harrar.

Il a l'âme et la conscience aussi claires que son regard et l'esprit aussi volontaire que son menton : il oppose à cette requête une fin de non-recevoir. Le jeune Comte Emmanuel-Philibert demande alors réparation par les armes au Prince d'Orléans, lequel prince, loyalement, accepte le cartel.

Ainsi donc, raison d'Etat ou raison d'état ? Selon toute apparence, ce duel, où l'honneur privé - qu'il était de mise, dans une classe comme l'aristocratie, de sauver par les armes - et l'honneur national se confondent, semble avoir été un duel plus de forme que de fond. On sait l'issue du combat qui - jugement de Dieu ou hasard ? - a donné raison au Comte de Turin. L'honneur de l'armée italienne et les apparences étaient saufs !

Liliane Fonpudie.

Bibliographie

- a. " Une Visite à l'Empereur Ménélick : Notes et Impressions de route " (Prince Henri d'Orléans, Ed. DENTU, 1899).
- b. Eugène DUFEUILLE : avant-propos a" L'âme du voyageur " de Henri-Philippe d'Orléans.
- c. Carnet littéraire et historique : septembre 1901 (extrait sur le Prince Henri d'Orléans).
- d. Le Petit Journal, supplément illustré du dimanche 29 novembre 1896 et celui du 29 août 1897.

... EN PISTE POUR LES ESCRIMOTS !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I.							■	■		
II.										
III.			■			■	■			
IV.					■				■	
V.						■				
VI.			■			■			■	
VII.		■		■			■			
VIII.		■						■		
IX.										■
X.			■			■				■

HORIZONTALLEMENT :

I. Porte la pièce ; donné par le diapason. II. Lance un défi.
 III. Symbole chimique ; bougé dans tous les sens ; terme de tennis. IV. Prénom féminin cher à Flaubert ; prophète.
 V. Physique ou cérébral ; béni. VI. Ville de Bourgogne ; oui à la manière russe ; petit écran. VII. Conifère ; longue période. VIII. Empêche la congélation des esquimaux ; le premier. IX. Epée célèbre. X. Pronom réfléchi ; abréviation ; vieille colère.

VERTICALEMENT :

1. Faciles à atteindre. 2. A cultiver ; gaz allégé.
 3. Possessif ; symbolise le molybdène ; ainsi. 4. Poète contemporain ; comme un pinson. 5. Ville allemande rendue célèbre par Napoléon ; d'estoc ou de... . 6. Note de musique ; croyance. 7. Département français ; ceinture jaune.
 8. Le jugement de Salomon devait être rendu par cette arme ; ancienne ville biblique en Chaldée. 9. Lion latin ; peu courant. 10. Peuvent être de touche.

SPECIAL VACANCES !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I.	■				■	■				
II.										
III.				■					■	
IV.			■				■			
V.			■			■				
VI.							■		■	■
VII.	■									■
VIII.		■							■	
IX.						■		■		
X.					■					

HORIZONTALLEMENT :

I. Sa flûte est célèbre ; elle est éternelle.
 II. Elle vous berce dans la nature. III. Mesure ; période d'exode. IV. Possède à l'envers ; immaculé ; préfixe d'égalité. V. Abréviation religieuse ; supprimer phonétiquement ; cela explose dans tous les sens. VI. Ses rayons n'ont rien à voir avec la bicyclette. VII. Mesure chinoise ; sigle d'un organisme international disparu. VIII. Maison de courses. IX. Concurrent ; possessif. X. Alourdit la note ; ils facilitent l'évasion.

VERTICALEMENT :

1. Ils permettent de se relaxer ; boisson à réaction.
 2. Ecran solaire ; possessif. 3. Blonde anglaise ; endroits.
 4. Interjection enfantine ; poète américain ; des songes ou des champs. 5. Le ski peut l'être. 6. Roland en usa à Ronceveaux. 7. ... ou prou ; l'archéologie en fournit plus d'un. 8. L'avion doit en prendre. 9. Pronom personnel ; abréviation se référant au patron ; règle. 10. Gaz rare ; ça lui fait une belle jambe !

JEU DES TIMBRES : de quelle année sont-ils ?

De combien ont-ils été » agrandis ?



1980 ?

1882 ?

1925 ?



1972 ?



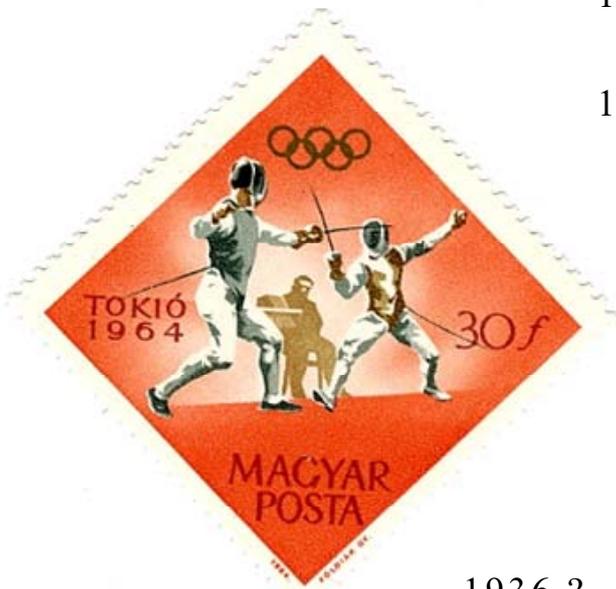
1952 ?

1953 ?

1964 ?



1981 ?



1936 ?



A VOS LETTRES !

Trouvez l'équivalent phonétique en deux lettres des définitions suivantes (exemple : pensée ----- ID, idée) !

Suffit ; avalé ; incroyant ; troublé ; prénom féminin ; brisé ; je pars ; acquisition ; je tente ; ...parmentier ; papy ; abandonné, capitulé ; prière ; opéré ; salut ! ; appela ; crié (cheval).

MOT CACHE

En prenant l'initiale de chaque mot correspondant à la définition donnée vous formerez un mot nouveau !

1. Arme blanche.
2. Figure aérienne.
3. Peuvent être martiaux.
4. Est interdit aux sportifs.
5. Sur le point d'arriver.
6. Attaque.
7. Façon de frapper.
8. Eviter.
9. Planète.
10. Ennemi.

CHARADES

Charade de mise en train !

On trouve mon premier dans les bois
Le cochon a mon deuxième en tire-bouchon
Mon troisième vient après bis
Ceux du Roi formaient un tout célèbre

Charade deuxième vitesse !

Mon premier est un possessif
On donne mon deuxième au chat
Les deux éléments de mon troisième ne se rencontrent
jamais
Mon tout était un chevalier bridé

Pour les mordus !

Mon premier est une exclamation
On peut faire la grève sur mon deuxième
Sur mon troisième on sort le mouchoir
Mon tout donne l'occasion de faire ses preuves !

CHIFFRES CROISES

Compléter la grille de façon à obtenir les totaux inscrits horizontalement et verticalement.

5	+		-	4	=	4
+		+		+		-
	+	1	-		=	2
-		+		-		+
2	-		+	4	=	5
+		-		+		-
	+	2	-		=	1
-		+		+		-
2	-		+	2	=	3
=		=		=		=
5	+	4	-	6	=	3

Les jeux ont été réalisés par NICOLE MARBOUTIN

Solution des jeux précédents :

À retrouver sur une page spéciale sur le site web de Suffren.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Fabricant

Prieur-Sports

Tout matériel d'escrime

**UNE RENOMMÉE MONDIALE
BASÉE SUR DEUX SIÈCLES D'EXPÉRIENCE
AU SERVICE DE L'ESCRIME**

PRIEUR•SPORTS : 15, rue de la Banque • 75002 PARIS

Tél. (1) 42.80.90.10.

CERCLE D'ESCRIME DE SUFFREN



CENTRE SPORTIF EMILE ANTHOINE (SUFFREN)
9, rue Jean Rey (ou 2, av. de Suffren)
Paris 15ème Métro : Bir-Hakeim
RER-SNCF : Champ-de-Mars
Bus : lignes 42, 69, 82, 87

Entraîneur, Maître d'Armes : Mr Mazzella Jean-Pierre, tél : 43 41 43 91
Monitrice : Me Bonheure Claudine

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription et autorisation parentale, une photo
- Quatre enveloppes timbrées avec adresse personnelle
- Visite médicale gratuite au centre médico-sportif Emile Anthoine.

INSCRIPTION au club et LICENCE à la F.F.E.

Prix : 210 F (l'assurance avec l'option de base est incluse).

ATTENTION : la licence signée par le titulaire et visée au dos par le médecin doit être présentée à chaque compétition.

COTISATIONS

même famille	1ère	2ème	3ème personne
cotisation annuelle	900 F	650 F	400 F
cotisation semestrielle	500 F	360 F	230 F

Inscription et cotisation annuelle à un cours collectif par semaine
(poussins et adultes débutants) : 600 F

Libellez les chèques à l'ordre du Cercle d'Escrime de Suffren.

CATEGORIES

Poussins	Pupilles	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors							
P1	P2	PP1	PP2	B1	B2	M1	M2	C1	C2	J1	J2	J3	S
1980	79	1978	77	1976	75	1974	73	1972	71	70	69	68	1967 et -
lame 0 simple				lame 2 électrique		lame 5 électrique							

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU CLUB (selon les catégories)

MARDI

Poussins : 17h00 à 18h15

Pupilles : 17h30 à 19h00

Benjamins : 18h15 à 20h00

Minimes : 18h15 à 20h30

Cadets, juniors et seniors : 19h00 à 21h30.

JEUDI

Mêmes catégories aux mêmes horaires (de 17h00 à 21h00)

De plus : poussins 1 et débutants : 17h00 à 18h15

initiation adultes : 19h30 à 21h00.

SAMEDI

Poussins : 13h45 à 14h45

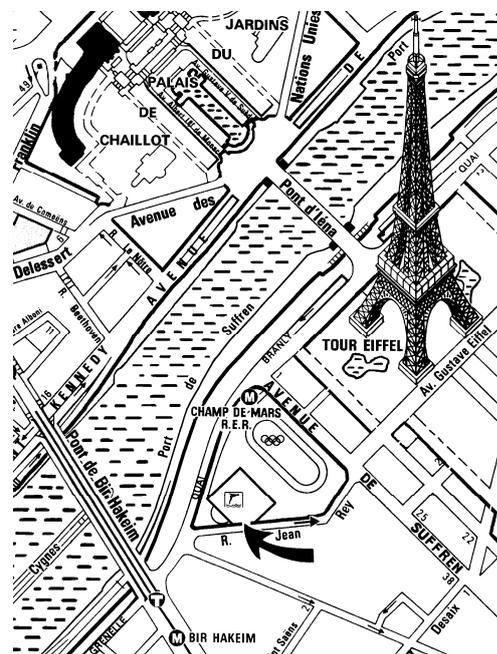
Pupilles : 14h45 à 16h00

Benjamins et minimes : 16h00 à 17h30

Cadets, juniors et seniors : 17h30 à 20h00.

RECOMMANDATIONS

- Pour les catégories poussins, pupilles et benjamins l'heure d'arrivée est impérative pour participer à l'échauffement général et spécifique.
- A partir de la catégorie benjamins l'entraînement dure au minimum 1h30.





LE MEILLEUR JEUNE CLUB FRANCAIS 1985

- FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME -